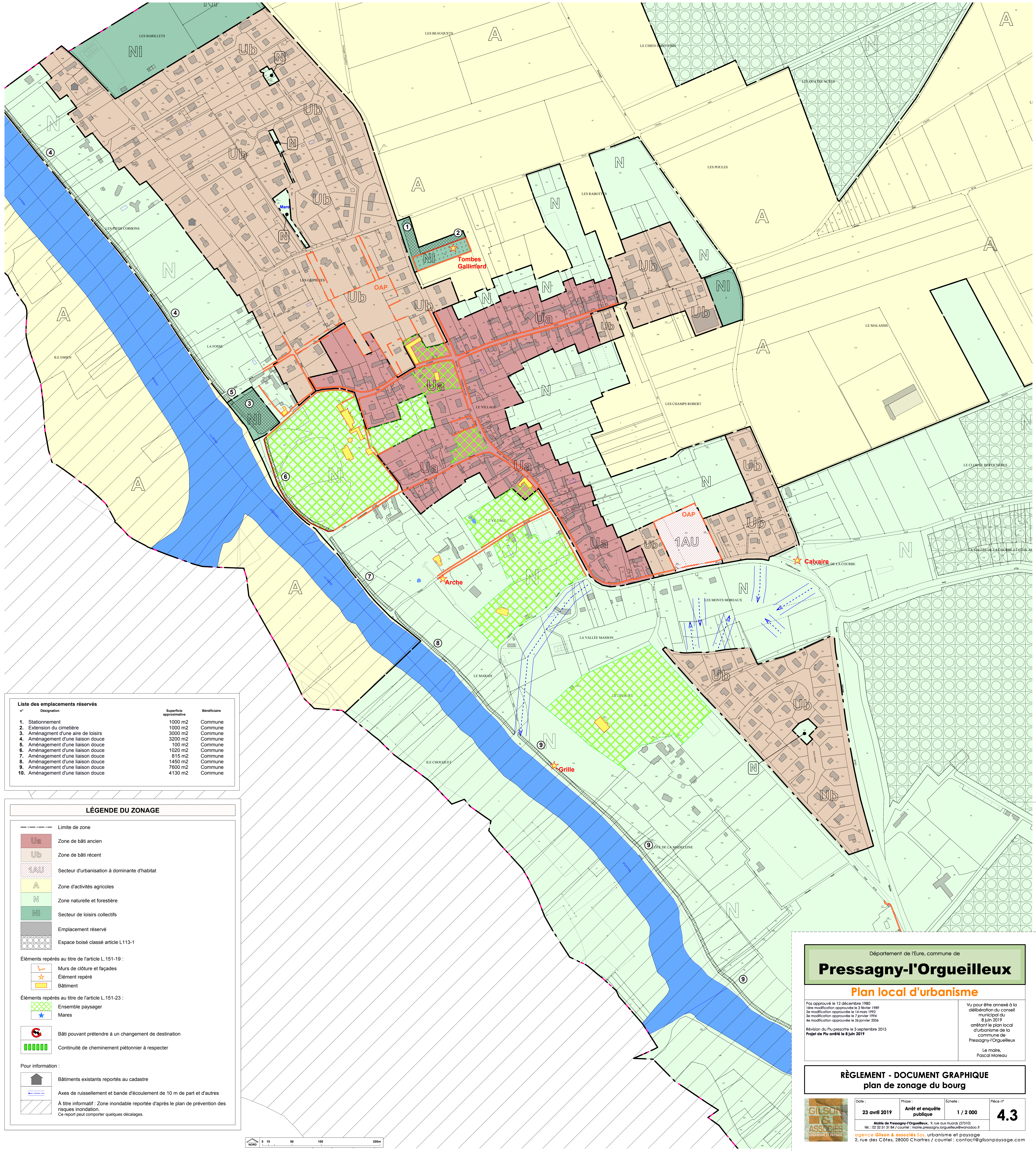




Liste des emplacements réservés		
n°	Désignation	Bénéficiaire
1.	Stationnement	Commune
2.	Extension du cimetière	Commune
3.	Aménagement d'une aire de loisirs	Commune
4.	Aménagement d'une liaison douce	Commune
5.	Aménagement d'une liaison douce	Commune
6.	Aménagement d'une liaison douce	Commune
7.	Aménagement d'une liaison douce	Commune
8.	Aménagement d'une liaison douce	Commune
9.	Aménagement d'une liaison douce	Commune
10.	Aménagement d'une liaison douce	Commune

LÉGENDE DU ZONAGE

Ua

Zone de bâti ancien

Ub

Zone de bâti récent

1AU

Secteur d'urbanisation à dominante d'habitat

A

Zone d'activités agricoles

N

Zone naturelle et forestière

NI

Secteur de loisirs collectifs

Emplacement réservé

Espace boisé classé article L113-1

Éléments repérés au titre de l'article L. 151-19 :

Murs de clôture et façades

Élément repéré

Bâtiment

Éléments repérés au titre de l'article L. 151-23 :

Ensemble paysager

Mares

Bâti pouvant prétendre à un changement de destination

Continuité de cheminement piétonnier à respecter

Pour information :

Bâtiments existants reportés au cadastre

Axes de ruissellement et bande d'écoulement de 10 m de part et d'autres

À titre informatif : Zone inondable reportée d'après le plan de prévention des risques inondation.

Ce report peut comporter quelques décalages.

Département de l'Eure, commune de

Pressagny-l'Orgueilleux

Plan local d'urbanisme

Pas approuvé le 12 décembre 1980

1ère modification approuvée le 3 février 1989

2e modification approuvée le 14 mars 1992

3e modification approuvée le 7 janvier 1994

4e modification approuvée le 26 janvier 2006

Révision du Plu prescrite le 3 septembre 2015

Projet de Plu arrêté le 8 juin 2019

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 8 juin 2019

arrêté le plan local d'urbanisme de la commune de Pressagny-l'Orgueilleux

Le maire,
Pascal Moreau

RÈGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE

plan de zonage du bourg

Date :
23 avril 2019

Phase :
Arrêt et enquête publique

Échelle :
1 / 2 000

Pièce n°
4.3

Mairie de Pressagny-l'Orgueilleux, 9, rue aux Huards (27510)
tél. : 02 32 31 31 84 / courriel : mairie.pressagny-l'orgueilleux@wanadoo.fr

Agence GILSON & ASSOCIÉS SAS, urbanisme et paysage
2, rue des Côtes, 28000 Chartres / courriel : contact@gilsonpaysage.com

